

# Dans sa démarche RSO, Le CESE lance un budget participatif



TRAVAUX PUBLIÉE LE 29/01/2024

Le Conseil économique, social et environnemental s'engage résolument dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO) depuis plusieurs années. Fin 2023, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement du tout premier **Budget participatif du CESE**.

## Une nouvelle action de la RSO du CESE

Doté d'un montant de 50 000 euros, le Budget participatif du CESE a pour objectif d'associer l'ensemble des agents à la définition de projets concrets visant à renforcer l'impact sociétal et environnemental de l'institution. Il s'inscrit pleinement dans les trois piliers de la démarche RSO du CESE : environnemental, social et sociétal.

Cette initiative novatrice est supervisée par un Groupe de travail dédié. Sous la supervision du Secrétariat général et en

collaboration étroite avec la Direction de la Communication interne, ce groupe est composé de représentantes et représentants de chacune des directions dont la mission essentielle est de garantir la transparence et l'inclusivité du processus.

La thématique retenue cette année est "Promotion de la durabilité et de l'innovation sociale". Les projets éligibles concernent notamment l'amélioration de la performance environnementale du CESE, le renforcement du bien-être au travail ou le développement de projets "hors les murs" pour améliorer l'impact de l'institution sur l'extérieur.

Les projets adressés feront l'objet d'une présélection par le Comité de suivi. Les projets sélectionnés seront ensuite soumis au vote de l'ensemble des agents du Conseil le 19 février. Pour la mise en oeuvre, l'objectif est de pouvoir lancer et mener à bien les projets lauréats dès le premier semestre 2024.

Cette première édition du Budget participatif permettra de dynamiser la démarche RSO en associant chacun, quel que soit son poste ou son statut, à la définition de projets porteurs de sens. Au-delà de cette initiative ponctuelle, le CESE s'engage dans la durée à progresser sur les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Le Budget participatif ne constitue qu'une brique parmi d'autres actions menées, comme la réalisation d'un bilan carbone ou le renforcement de l'accessibilité.